Département ILLE ET VILAINE
Arrondissement SAINT-MALO
Canton : PLEINE-FOUGÈRES

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213503295-20260706-2026_06_02_11-DE

COMMUNE DE SOUGEAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU **6 JUILLET 2026**

Date convocation	Date d'affichage	Nombres de conseillers municipaux		
		En exercice	Présents	Votants
29 juin 2026	10 JUIL. 2026	15	11	13

Le **six juillet** deux mil **vingt-six**, à **vingt** heures, le Conseil Municipal, composé de 15 membres en exercice, convoqué le 29 juin 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de M. Éric HAMEL, Maire.
Etaient présents : MM. Éric HAMEL, Karine LEUTELLIER, Anne BECKER, Patrice LEJEANVRE, Nathalie GERARD, Marine HEUDES, Serge ANDRE, Maël BODIN, Marie THEBAULT, Jean-Philippe LIARD, Elodie MOULIN
Présents par procuration : Mme Stéphanie RACLE a donné procuration à Éric HAMEL, Sébastien HILPRON a donné procuration à Karine LEUTELLIER
Absente excusée : Mme Lisa-Marie COUSIN
Absent : M. Michel ROQUAIS
Secrétaire de Séance : Mme Élodie MOULIN
Date d'affichage : 10 JUIL. 2026
Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de Rennes
le : 10 JUIL. 2026
et publication ou notification
du : 10 JUIL. 2026

Le QUORUM est atteint, la séance est ouverte à 20h10

Délibération N°2026-06-02/11 :

OBJET : FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES – COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Éric HAMEL rappelle à l'assemblée :
Le Conseil municipal a donné délégation au maire par délibération n°**2026-02-02/05** en date du 22 mars 2026, pour la durée de son mandat, pour prendre des décisions dans un souci de favoriser une bonne administration communale. Liste des décisions prises depuis le dernier conseil municipal :

Décision n°5-2026 : Validation du devis de CARDIOUEST relatif à la maintenance du défibrillateur avec changement des consommables pour un montant de 295 €HT.

Décision n°6-2026 : Validation du devis de LA RELIURE DU LIMOUSIN relatif à la reliure de 3 registres des arrêtés municipaux de 2011 à 2025 pour un montant de 430 €HT.

Décision n°7-2026 : Validation du devis de LTP LOISEL relatif à la mise en place d'une défense incendie à La Chevillonnais pour un montant de 15 159 €HT ainsi que celle du Haut-Tréhel pour un montant de 14 134 € HT.

Décision n°8-2026 : Renonciation à préempter les parcelles cadastrées section D n°55, 56, 57, 58, 61 et 62 d'une contenance totale de 5 189 m² appartenant à M. Georges LEFRANCOIS.

Acte est donné au Maire de cette communication

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

La secrétaire de séance

Élodie MOULIN

Éric HAMEL

MAIRIE DE SOUGEAL